

BULLETIN D'ENGAGEMENT 2^{ème} tour INTERCLUBS 2024/2025

Le règlement de cette compétition est consultable dans l'annuaire régional
et sur le site Internet de la LGETT.



Ligue du Grand Est
de Tennis de Table

Le 2^{ème} tour des Interclubs se déroulera :

- A Faulquemont pour les catégories Juniors G et F / Benjamins et Benjamines
- A Thionville pour les catégories Cadets et Cadettes / Minimes F et Minimes G

CLUB ou ENTENTE: _____

Nom du responsable : _____ **Tél :** _____

E-mail : _____

engage les équipes suivantes aux Interclubs à partir du 2^{ème} tour 2024/2025 :

(Pour les équipes déjà engagées au 1er tour, elles sont automatiquement inscrites, seuls les désistements seront à signaler.)

_____ équipe (s) BENJAMINS / BENJAMINES

_____ équipe (s) MINIMES GARÇONS / MINIMES FILLES

_____ équipe (s) CADETS / CADETTES

_____ équipe (s) JUNIORS GARÇONS / JUNIORS FILLES

- les équipes peuvent comprendre indifféremment des filles et des garçons -

➤ **DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS : 26 février 2025** (bulletin accompagné de la composition)

➤ **DROITS D'ENGAGEMENT :**

_____ équipes engagées X **20,00 €** = _____ €

Ci-joint un chèque d'un montant de _____ € libellé à l'ordre de la LGETT.

Fait à _____ le _____

Signature

Pour les clubs ayant adhéré au service de dématérialisation, les inscriptions peuvent se faire via l'espace Mon Club FTT- rubrique « Administratif - Questionnaires ».

à retourner à : **LGETT – 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE**
pour le **26 février 2025**